

*Seraing, le 11 mars 2017*

*Mesdames, Messieurs,*

*En vertu de l'article 27 de la loi du 07 décembre 1998 organisant une police intégrée, je vous prie de vouloir ajouter à l'ordre du jour du Conseil de Police de ce lundi 20 mars 2017 le point suivant :*

***Concerne : Projet PLP-I (le Partenariat Local de Prévention pour Indépendants)***

*Monsieur le Bourgmestre,  
Monsieur le Chef de Zone,  
Mesdames, Messieurs les membres du conseil de Police,*

*Le 26 mars 2015, lors d'une réunion de la commission consultative des classes moyennes, à laquelle j'assistai, un des points à l'ordre du jour était la présentation du PLP-I.*

*Une présentation avait été faite par un coordinateur.*

*Dernièrement, j'ai rencontré le Président du commerce du Pairay, il n'a pas à l'heure actuelle une concrétisation sur le terrain du PLP-I.*

*Monsieur le Chef de Zone peut-il m'en dire plus sur l'absence d'application au Pairay du PLP-I.*

*En vous remerciant d'avance, je vous prie de croire, Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Chef de Zone, Mesdames et Messieurs les membres du Collège de Police, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.*

*Carmelo Sciortino  
Conseiller Communal & de Police*